

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production orale

Dominante expressive

FRA-3032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

Mise à jour
Septembre 2000

Québec 

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production orale**

Dominante expressive

FRA-3032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**Mise à jour
Septembre 2000**

**Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 — 00-0296

ISBN 2 - 550 - 36071-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2000

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1. Orientations et conséquences	2
2. Compréhension en lecture	3
2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.2. Tableau de pondération	4
2.3. Comportements observables	5
3. Production orale	6
3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	6
3.2. Tableau de pondération	7
3.3. Comportements observables	8
4. Justification des contenus et de la pondération	10
5. Spécification de l'épreuve	11
5.1. Type d'épreuve	11
5.2. Déroulement	12
5.3. Importance relative et note de passage	13
5.4. Conditions particulières	13

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à extraire du programme d'études de français, plus particulièrement du cours FRA-3032-2, les éléments essentiels et représentatifs qui seront les objets d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet de faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés dans le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle permet d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues à des fins d'évaluation sommative.

La définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1. ORIENTATIONS ET CONSÉQUENCES

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a également pour objectif d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : ainsi, les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à un autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et s'amplifient en même temps que les éléments d'apprentissage laissent voir des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'une année à l'autre.

Le programme a pour but de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer des habiletés à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on vise à ce que l'adulte utilise également les ressources de la langue pour développer ses habiletés à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le réinvestissement dans la production de ce qui a été appris en ce qui concerne la compréhension et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on mettra en place des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à formuler oralement des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve du présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour interpréter et évaluer le sens des textes qui lui sont proposés et d'extrapoler à partir de ceux-ci.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions orales et dans la formulation de ses réponses.

Quand cela sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte pour ce qui est de la production des éléments étudiés en ce qui a trait à la compréhension et vice versa.

2. COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante expressive : journal personnel, récit de voyage ou autobiographie.

Habilités de synthèse et indicateurs

Dégager les composantes du texte :

- Décrire le contexte de la situation de communication.
- Trouver le sujet ou le thème.
- Décrire la situation à l'origine de l'expression des idées.
- Discerner les goûts, les émotions, les sentiments et les opinions de l'auteur ou de l'auteure.

Analyser le contenu du texte :

- Trouver les moyens qui assurent la cohérence du texte.
- Faire ressortir l'engagement personnel de l'auteur ou de l'auteure.
- Reconnaître les valeurs en présence.
- Exprimer sa réaction au texte.

Exploiter les ressources de la langue :

- Expliquer le sens des mots et des expressions selon le contexte.
- Montrer en quoi l'orthographe grammaticale et certains éléments syntaxiques contribuent à faire saisir le sens du texte.
- Formuler des réponses en respectant les règles de la langue.

2.2. Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

HABILETÉS		DISCOURS	LANGUE	
DÉGAGER LES COMPOSANTES DU TEXTE		<ul style="list-style-type: none"> · Contexte de la situation de communication · Sujet ou thème traité · Situation à l'origine de l'expression des idées · Goûts, émotions, sentiments et opinions de l'auteur ou de l'auteure 	<ul style="list-style-type: none"> · Sens des mots et des expressions 	
35 %	(1)	35 %		
ANALYSER LE CONTENU DU TEXTE		<ul style="list-style-type: none"> · Moyens qui assurent la cohérence du texte · Engagement personnel de l'auteur ou de l'auteure · Valeurs en présence · Réaction au texte 	<ul style="list-style-type: none"> · Contribution de l'orthographe grammaticale et de certains éléments syntaxiques au sens du texte 	
40 %	(2)	40 %		
EXPLOITER LES RESSOURCES DE LA LANGUE		<ul style="list-style-type: none"> · Respect des règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses 		
25 %	(3)	5 %	(4)	20 %
PONDÉRATION	100 %	80 %	20 %	

2.3. Comportements observables

À la lecture d'un texte à dominante expressive, l'adulte sera capable :

Dimension 1

- de préciser l'intention et les caractéristiques de l'auteur ou de l'auteure;
- de reconnaître une préoccupation autour de laquelle s'articule le texte;
- de préciser les circonstances qui ont amené l'expression des idées et de décrire les personnes ou les personnages qui sont en cause;
- de relever des éléments du texte qui montrent ce que l'auteur ou l'auteure ressent dans les situations vécues et rapportées dans le texte;

Dimension 2

- de repérer les moyens qui assurent la continuité et la progression des idées;
- de déceler des indices dans le texte qui témoignent de l'expérience de l'auteur ou de l'auteure;
- de relever des éléments qui révèlent la subjectivité;
- de faire ressortir les valeurs qui sont véhiculées dans le texte;
- de montrer comment l'expression des goûts, des sentiments, des émotions ou des opinions de l'auteur ou de l'auteure a suscité l'intérêt ou l'émotivité;
- de dégager des éléments du style qui influent sur le lecteur ou la lectrice;

Dimension 3

- de respecter les règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes);

Dimension 4

- d'expliquer le sens de mots, d'expressions ou de phrases selon le contexte;
- d'expliquer le sens de mots ou d'expressions apportant des nuances à l'expression personnelle de l'auteur ou de l'auteure;
- de montrer comment certains accords contribuent à faire saisir le sens du texte;
- de faire ressortir l'apport de certains signes de ponctuation au sens des phrases.

3. PRODUCTION ORALE

3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Prendre la parole pour faire un exposé répondant à diverses intentions (compte rendu de lecture).

Habilités de synthèse et indicateurs

Planifier sa production orale :

- Déterminer le contenu et l'organisation de son exposé.

Présenter ses idées :

- Tenir compte des exigences de la situation de communication.
- Préciser le sujet.
- Donner l'information pertinente.
- Exprimer ses goûts et ses opinions.
- Exprimer ses idées d'une façon cohérente.

Exploiter ses idées :

- Illustrer les éléments de l'information présentée.
- Illustrer les éléments de son expression.
- Choisir des mots justes et des expressions correctes qui se rattachent au contexte.
- Tenir compte des éléments prosodiques et des éléments relatifs au paralangage.

Respecter les règles du fonctionnement de la langue :

- Construire des phrases en respectant les règles syntaxiques.
- Suivre les règles de l'orthographe grammaticale.

3.2. Tableau de pondération

PRODUCTION ORALE

HABILETÉS	DISCOURS	LANGUE	
PLANIFIER SA PRODUCTION ORALE 6 %	· Contenu et organisation du texte (1) 6 %	· Respect des règles syntaxiques · Respect des règles de l'orthographe grammaticale (14 %)	
PRÉSENTER SES IDÉES 36 %	· Exigences de la situation de communication (4 %) · Précision du sujet · Information pertinente · Expression de goûts et d'opinions (20 %) · Cohérence dans l'expression des idées (12 %) (2) 36 %		
EXPLOITER SES IDÉES 44 %	· Illustration de l'information (12 %) · Illustration de l'expression (12 %) · Choix de mots justes et d'expressions correctes (20 %) · Emploi approprié d'éléments prosodiques et d'éléments relatifs au paralangage (20 %) (3) 44 %		
RESPECTER LES RÈGLES DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE 14 %			(4) 14 %
PONDÉRATION 100 %	86 %		14 %

3.3. Comportements observables

En prenant la parole pour faire un compte rendu de lecture répondant à diverses intentions, l'adulte devra :

Dimension 1

- établir le plan général de sa présentation;

Dimension 2

- exprimer ses idées en respectant son intention de communication et le contexte situationnel;
- adapter sa présentation à l'auditoire;
- présenter l'information disponible sur l'oeuvre lue;
- présenter les principales composantes de l'oeuvre lue : personnes ou personnages en cause; situation à l'origine de l'oeuvre; goûts, sentiments, émotions et opinions de l'auteur ou l'auteure; valeurs en présence; thème ou sujet développé;
- employer un vocabulaire et adopter des attitudes qui traduisent ses goûts et ses opinions au regard de l'oeuvre lue;
- faire sentir la continuité et la progression de ses idées;

Dimension 3

- recourir à des procédés explicatifs et répondre aux questions de l'auditoire;
- recourir à des procédés qui montrent sa subjectivité et montrer sa perception de l'oeuvre lue;
- employer un vocabulaire adapté à la situation de communication, selon les aspects traités;
- surveiller la prononciation des mots;
- adopter un rythme, un débit et un volume qui rendent ses propos compréhensibles;

- adopter un maintien et des mimiques appropriés et faire des gestes adaptés à la situation;
- regarder l'auditoire;

Dimension 4

- surveiller la construction de ses phrases;
- suivre les règles de l'orthographe grammaticale en portant une attention particulière aux liaisons et à l'élision.

4. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LA PONDÉRATION

En ce qui concerne la **compréhension**, les habiletés de synthèse retenues correspondent aux objectifs intermédiaires du programme d'études. Cependant, le premier objectif, *Préparer sa lecture*, ne peut faire l'objet d'une évaluation sommative compte tenu du temps et des ressources dont l'adulte dispose au cours d'une session d'examen. La plupart des indicateurs de l'habileté ont été retenus comme objets d'étude; cependant, une dimension particulière a été créée pour évaluer le respect du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses. La pondération de cette dimension est de 5 p. 100 pour cette partie de l'épreuve.

Pour ce qui est de la **production orale**, tous les objectifs intermédiaires ont été retenus comme habiletés de synthèse. Cependant, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Planifier sa production orale* a été retenu comme élément d'étude; il s'agit de celui où l'on demande de « déterminer le contenu et l'organisation de sa présentation »; sa pondération, en 3^e secondaire, est de 6 p. 100 pour cette partie de l'épreuve.

On remarquera aussi qu'une pondération des divers éléments d'étude a été introduite dans les dimensions 2, 3 et 4. Elle permet de montrer la manière précise dont les éléments d'étude sont groupés. Elle comporte aussi le nombre de points sur 100 attribué à chaque élément évalué au moment de la préparation des grilles d'évaluation pour la production orale.

5. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en trois parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à prendre la parole pour faire un exposé (compte rendu de lecture), la deuxième de mesurer son habileté à lire une oeuvre à dominante expressive et la troisième, de mesurer son habileté à lire un texte dans la même dominante. On doit faire passer l'épreuve à la fin des apprentissages.

5.1. Type d'épreuve

L'épreuve se compose de trois parties distinctes. Au cours de l'épreuve, l'adulte doit se trouver dans le contexte d'une véritable situation de communication.

5.1.1. Production orale

Première partie de l'épreuve

L'adulte devra faire un exposé portant sur l'oeuvre lue en cours d'apprentissage et répondant à diverses intentions de communication possibles (compte rendu de lecture).

Une *Liste de points à vérifier* sera fournie à l'adulte pour l'aider à préparer de façon appropriée son exposé. Cette liste, comportant aussi la pondération, correspond aux critères à partir desquels l'adulte sera évalué au moment de sa production orale.

5.1.2. Compréhension en lecture

Deuxième partie de l'épreuve

Après avoir lu une oeuvre complète (journal personnel, récit de voyage ou autobiographie), l'adulte devra répondre à des questions portant sur celle-ci.

Troisième partie de l'épreuve

Un extrait de journal personnel, de récit de voyage ou d'autobiographie de 800 à 1 000 mots sera présenté à l'adulte. Les objets d'étude retenus pour le cours considéré ici seront mesurés à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit.

Ces items peuvent être à **réponse choisie** ou à **réponse construite**.

Lors de la rédaction des items, on devra **obligatoirement** tenir compte des trois niveaux de compréhension décrits ci-dessous. De plus, on devra essayer, autant que possible, de répartir le nombre d'items entre les trois niveaux selon la proportion établie ci-dessous.

Niveaux de compréhension

Les différents niveaux de compréhension se traduisent par les réactions que l'adulte manifeste par rapport à un texte dans ses réponses à des items.

- **une interprétation du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour interpréter le sens du texte et en expliquer certaines parties ou certains aspects (60 p. 100 des items);
- **une évaluation et un jugement** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour juger de la valeur du texte et en évaluer certaines parties ou certains aspects (35 p. 100 des items);
- **une exploration du sens et une extrapolation à partir du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour intégrer, adapter, restructurer le texte ou des parties du texte, et proposer différentes interprétations et évaluations dans le prolongement de sa personnalité (5 p. 100 des items).

5.2. Déroulement

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours en deux sessions distinctes. La partie de l'épreuve qui porte sur la production doit idéalement précéder celle qui a pour objet la compréhension, car l'adulte doit utiliser ses fiches de lecture pour la préparation et la présentation de son exposé. Les mêmes fiches lui serviront pour la deuxième partie de l'épreuve et devront être remises après celle-ci.

Durée de l'épreuve

Partie portant sur la production : 5 à 7 minutes de présentation

Partie relative à la compréhension : 3 heures pour l'ensemble des deux parties

Il est aussi possible de prévoir deux séances distinctes :

- deuxième partie : 1 heure
- troisième partie : 2 heures

5.3. Importance relative et note de passage

Pour le cours considéré ici, la partie de l'épreuve portant sur la production représente 20 p. 100 du total et celle consacrée à la compréhension, 80 p. 100 (dans ce dernier cas, la deuxième partie représente 20 p. 100 et la troisième, 60 p. 100).

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4. Conditions particulières

Pour ce qui est de la **production orale**, en période de préparation, l'utilisation de tous les ouvrages de référence ou autres documents pertinents est autorisée.

Au cours de la présentation, l'adulte a le droit de recourir à l'oeuvre elle-même ainsi qu'à ses fiches ou notes de lecture; l'emploi de tout document ou support technique ainsi que de tout accessoire est autorisé. Cependant, l'utilisation du texte intégral est interdite.

En ce qui concerne la **compréhension**, l'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise.

L'utilisation d'aucun autre document n'est permise, sauf pour la deuxième partie de l'épreuve où l'adulte a le droit de consulter ses fiches de lecture et de recourir à l'oeuvre étudiée.

